

## Association pour le Vivre Ensemble à Colombes (AVEC)

213 rue Colbert – 92700 COLOMBES  
Tél : 01 47 81 24 91 Fax : 01 47 81 25 62



### CR – CA du 7 juin 2018

**Présents :** Claude GALENE, Michel MAZIC, Florence GAUTIER, Maryse DECOCK, Thibault DELOR, Martine ANTOGNAZZA, Annie DEBRENNE, Nelly HUCHET, Leïla KOCHLEF, Anne LAURENT, Philippe LE PREVOST, Hélène NICOLAS, Laurence NOUIOUA, Soraya NOUIOUA, Evelyne LANOIR, Redha BENAOUICHA, L’ASTI et le CSC Europe sont représentés. **Invité :** Damien SANTIONI – Commissaire aux comptes

**Excusés :** Zeenaïda LALLMAHOMED, Catherine BOUCEY (ACTIFS), Rabia HNIDA, Syham BOUNEMRA, Rachid CHAKER (Maire- adjoint), CSC Fossés Jean.

**Pouvoirs :** Laurence NOUIOUA donne pouvoir à Soraya NOUIOUA – Rabia HNIDA qui représente le CSC à l’A.G de la Fédération donne pouvoir à Annie DEBRENNE – Zeenaïda LALLMAHOMED donne pouvoir à Hélène NICOLAS – Syham BOUNEMRA donne pouvoir à Claude GALENE

#### 1/ Adoption des grandes lignes du rapport d’activité 2016-2017

Celui-ci ayant été présenté et discuté au précédent CA du 17 mai est **adopté à l’unanimité**.

#### 2/ Adoption du rapport financier 2017

Lecture faite par le trésorier Claude Galene et le trésorier adjoint Thibault Delor (Voir doc – Rapport financier).

Les dépenses s’élèvent à 719 408 € et les à 741 884 €, ce qui génère un excédent de : 22 476 €

Remarques : l’augmentation importante des postes recettes et dépenses est essentiellement liée au développement de notre projet depuis notre installation dans les locaux actuels :

- Augmentation du nombre d’ateliers mis en place (Baby-judo, anglais, couture, art créatif) / Mise en place de nouveaux projets, de nouvelles actions (Coordination des ateliers sociolinguistiques des 3 centres sociaux de Colombes, la journée du vivre ensemble, l’ouverture du secteur 12-15 ans)....

L’augmentation des ressources est due en partie au projet FAMI et à l’augmentation du nombre d’inscrits – adhérents.

A noter la prise en compte d'une charge pour risques évaluée à 21 000€ concernant le projet FAMI. Les recettes de la Ville restent stables bien qu'il faille intégrer les 10 295 € de fluides demandés par la Ville. Cette charge viendra en déduction de la subvention accordée en 2018.

Notre Fonds associatif était de + 32 655 € fin 2016. Avec l'excédent de 2017 il passera à + 55 131 €, soit 29,6 jours de charges décaissables. Le fonds associatif reste fragile car il est recommandé pour une association de disposer de 3 mois (90 jours) de charges décaissables pour assurer le cycle de fonctionnement de la structure et gérer le décalage entre le décaissement des charges et l'encaissement des subventions et prestations de services qui représentent 89% de nos produits.

**Ce constat n'appelant pas de remarques du CA, le rapport financier 2017 est adopté à l'unanimité.**

### **3/ Arrêté des comptes clos au 31 décembre 2017**

Le rapport est présenté par Monsieur Damien Santioni, Commissaire aux Comptes. Celui-ci présente sa démarche d'audit des comptes avec pour objectif de permettre d'avoir une opinion sur les comptes de l'association.

**Les comptes sont acceptés selon 7 critères retenus et sont donc approuvés sans réserve comme reflet de l'activité 2017 du CSC.**

### **4/ Proposition des tarifs d'adhésion et d'inscription saison 2018-2019**

Les tarifs proposés sont identiques à l'an passé.

Il est proposé d'aligner les tarifs étudiants boursiers sur la base des tarifs RSA soit 50% de réduction.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **5/ Préparation de la prochaine A.G**

Outre la partie statutaire : présentation/réflexion sur le rapport d'activité, les comptes etc... il est proposé :

De mettre l'accent sur les enjeux principaux du projet social 2019/2022 au cœur de notre définition des axes prioritaires. D'y associer le maximum d'adhérents ayant déjà participé aux différents ateliers du projet et en attente de retour. La forme concrète que devra prendre cette A.G fera l'objet de propositions de la part de l'équipe.

Election du Conseil d'Administration

2 départs : Thibaut trésorier-adjoint part en Australie pour une nouvelle vie professionnelle et Nelly qui doit quitter Colombes et ne souhaite pas s'engager pour 3 ans. Le CA les remercie de leur investissement au sein du CSC.

1 candidature : il s'agit de Salima AITMBAREK adhérente et participant aux ateliers Danse Indienne et gym ainsi qu'au comité des usagers.

## **6/ Questions diverses**

**Les gens du voyage** installés depuis plusieurs années sur l'aire Rue des Côtes d'Auty ont emménagé sur leur nouvelle aire déplacée. L'association « ASAV » habilitée à suivre les gens du voyage souhaite tenir une permanence au CSC. **Le CA donne son accord.**

### **Action Logement et 115.**

Dans le cadre de l'implication du CSC au sein du collectif contre le mal logement de Colombes le CA a acté la participation au projet d'animation/information, dernier trimestre 2018, la MJC en étant le pivot ; pas d'avancée notable.

Quant à la situation des familles hébergées par le 115 et risquant l'expulsion, la Fédération des CSC se mobilise auprès des exclus, s'engage dans la campagne de pétition et de protestation auprès du Préfet des Hauts de Seine pour qu'il envisage une solution pour ces familles (environ 20 à Colombes, 200 sur le département).

### **Pacte de coopération**

Redha fait le point de la réunion qui s'est tenue sur ce sujet et où les principaux partenaires (Ville, CAF, Etat, Conseil départemental) étaient présents.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**